

---

**Convention sur les armes à sous-munitions**

30 août 2010  
Français  
Original: anglais

---

**Réunion préparatoire**

Genève, 6 septembre 2010

Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire

**Examen des questions de procédure relatives à la préparation de la première Assemblée des États parties****Ordre du jour provisoire****Ordre du jour provisoire de la première Assemblée des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions****Soumis par le Président**

1. Ouverture de l'Assemblée des États parties.
2. Élection du Président.
3. Rapport de la Réunion préparatoire.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Adoption du Règlement intérieur.
6. Confirmation de la désignation du Secrétaire général de l'Assemblée.
7. Élection des Vice-Présidents [autres membres du Bureau].
8. Adoption de dispositions pour pourvoir aux coûts de l'Assemblée.
9. Organisation des travaux.
10. Échange de vues général.
11. Fonctionnement et état de la Convention.
12. Questions soulevées par les rapports présentés en vertu des dispositions de la Convention.
13. Coopération et assistance internationales conformément à l'article 6 de la Convention.
14. Développement de technologies de dépollution des restes d'armes à sous-munitions.
15. Demandes des États parties en vertu des articles 8 et 10 de la Convention.

16. Demandes des États parties prévues aux articles 3 et 4 de la Convention.
  17. Questions diverses.
  18. Examen et adoption du document final.
-